

# femmes *en l'an 2000* *et au-delà*





Il est largement admis qu'à l'échelle mondiale l'eau manque de plus en plus et que des millions d'habitants parmi les plus pauvres en souffrent. L'accroissement rapide des populations, l'urbanisation, l'agriculture de plus en plus intensive et l'évolution du climat (par exemple, sous forme de réchauffement mondial) provoquent tous un accroissement de la consommation d'eau et l'amenuisement des ressources existantes. Bien que les équipements liés à l'eau se soient multipliés depuis quelques dizaines d'années et que des solutions techniques, peu coûteuses et durables aient été apportées à de nombreux problèmes d'approvisionnement, des millions de gens continuent de souffrir de maladies liées à l'eau ainsi que des difficultés matérielles, sociales et économiques dues à la pénurie. Ce problème mondial a suscité un certain nombre d'initiatives internationales visant à améliorer la gouvernance de l'eau et à définir des objectifs concernant l'approvisionnement d'un nombre croissant de gens dans le contexte général de l'atténuation de la pauvreté et de la durabilité de l'environnement. On considère de plus en plus que le succès de ces objectifs passe de plus en plus par une participation accrue des femmes et l'adoption d'approches qui tiennent compte de celles-ci. Avec comme toile de fond la recherche mondiale d'une meilleure gestion de l'eau (y compris l'assainissement et l'enseignement de l'hygiène), la présente étude vise à :

- Expliquer pourquoi il importe d'approcher cette gestion dans une optique d'égalité entre les sexes;
- Faire le bilan des résultats obtenus dans ce sens et tirer les enseignements de l'expérience;
- Mettre en évidence certains des principaux obstacles à une gestion de l'eau équitable pour les deux sexes et les atouts majeurs à ce sujet;
- Proposer des moyens pour inclure pleinement les femmes dans la gestion des ressources en eau.

L'eau est indispensable à la vie et au bien-être partout dans le monde, et pourtant des millions d'êtres humains manquent d'eau pour leur propre consommation et pour leur production alimentaire et souffrent des effets de la pollution et des changements écologiques. Il est capital d'améliorer de plus en plus la gestion des ressources en eau pour atténuer la pauvreté et assurer un avenir durable à des millions de gens dont les moyens d'existence sont précaires et qui vivent dans des conditions marginales. L'inégalité d'accès et la mauvaise gestion ont un impact écrasant. Selon l'ONU, 1,1 milliard de gens (un sixième de la population mondiale) sont privés d'eau potable de bonne qualité et 2,4 milliards vivent sans assainissement. Il en résulte des maladies, qui peuvent aller jusqu'à la mort : on estime que 3 millions de gens meurent chaque année et que des millions d'autres sont atteints de maladies liées à l'eau. La majorité est constituée, pense-t-on, par des enfants de moins de 5 ans atteints de maladies diarrhéiques<sup>1</sup>.

Sans eau, il n'y a pas de production alimentaire. L'agriculture est majoritairement pluviale mais les cultures irriguées fournissent environ 40 % de la nourriture produite dans le monde et consomment 75 % des ressources en eau douce<sup>2</sup>. Les réserves d'eau douce sont de plus en plus menacées par l'accroissement de population, l'évolution des modes de vie (la consommation individuelle d'eau ne cesse de croître) et la pollution, autant de phénomènes qui sont encore aggravés par d'autres aspects du développement humain. L'assèchement des terres humides récupérées pour l'agriculture, les arbres qui sont abat-



graphes qui suivent et qui mettent en évidence quelques-unes des incidences principales concernant la gestion des ressources en eau.



membres de la collectivité, les ressources en eau sont mieux utilisées et les avantages qu'elles procurent sont donc supérieurs<sup>13</sup>. Entre autres, il peut en résulter un recul considérable des maladies liées à l'eau et, de ce fait, une réduction des pertes de temps de production dues aux maladies, une meilleure fréquentation scolaire, une diminution des soins à apporter aux malades et donc un allongement du temps que les femmes peuvent consacrer à d'autres activités.

En raison du partage des tâches entre les sexes, il arrive que les femmes et les hommes ne connaissent pas les ressources naturelles de l'endroit de la même façon ou n'aient pas un même intérêt à ce que l'eau existe en abondance ou soit de bonne qualité. Tenir compte de ces différences d'intérêt pour concevoir et gérer les systèmes d'approvisionnement a des chances d'améliorer l'utilisation de l'eau et d'en faire bénéficier plus de gens, avec les avantages qui en découlent. Par exemple, comme ce sont les femmes surtout qui vont chercher l'eau et donc souffrent le plus des pannes, ce sont elles qui prendront probablement le plus de soin des installations et les entretiendront le mieux. Toutefois, en raison des relations entre les sexes dans leur milieu socioéconomique, les femmes risquent aussi d'avoir du mal à exercer correctement pareils rôles en raison des difficultés de déplacement, ou par manque d'argent ou de temps. Une approche visant l'égalité entre hommes et femmes mettra en évidence ces obstacles et conduira à des mesures pour les surmonter.

## A

L'autonomisation des femmes est une condition de l'égalité entre elles et les hommes et d'égalité sociale et leur permettra de prendre en main leur propre existence pour s'attaquer, individuellement et collectivement, aux aspects oppressifs des systèmes sociaux et établir des relations d'égalité avec les hommes. De tels buts vastes et ambitieux ont des liens avec les objectifs plus concrets qui consistent à assurer l'efficacité des ressources en

eau. Les incidences de l'amélioration de l'approvisionnement peuvent se traduire en avantages tangibles pour les femmes : meilleure santé, plus de temps libre pour d'autres activités et potentiel de production accru, autrement dit des conditions qui favorisent l'égalité entre elles et les hommes dans la vie de tous les jours. En outre, parce qu'elles auront davantage leur mot à dire dans les décisions et la gestion des ressources et qu'elles seront plus compétentes pour le faire, elles auront peut-être plus de forces aussi pour redresser les inégalités sociales.

Les projets qui ne sont pas spécifiquement soucieux de promouvoir l'égalité entre les sexes risquent d'accroître les inégalités et les différences même là où l'accent est expressément mis sur la participation des femmes. Il se peut, par exemple, que les pre-

mières initiatives insistant sur le rôle des femmes en tant que porteuses de l'eau du ménage et responsables de sa gestion aient contribué à renforcer des divisions inéquitables du travail entre les hommes et les femmes. Pour faire progresser l'égalité, il faut associer la prise en compte des vues des femmes à une analyse sociale plus générale, ainsi qu'à une juste perception des autres dimensions du pouvoir dans la collectivité considérée.

Une approche soucieuse d'égalité entre les sexes aide à surmonter certains obstacles à la participation de tous dans les interventions visant le développement. Il semble, d'après l'expérience, que les approches fondées sur la participation ne tiennent pas nécessairement compte des situations propres aux hommes ou aux femmes ni de la répartition du pouvoir; la partici-



Source : Frances Cleaver, « Incentives and informal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

pation locale peut être dominée par les anciens, les riches, les membres de telle ou telle caste ou ethnie, ou les hommes. De fait, les femmes peuvent se sentir gênées par leur charge de travail, les usages qui les empêchent de circuler ou de parler en public librement, ou le respect et la déférence dus aux anciens et aux hommes. Néanmoins, des faits montrent que lorsque des approches fondées sur la participation sont associées à une prise en compte des préoccupations propres aux femmes, par exemple lorsqu'elles identifient des espaces et des formes appropriées d'expression pour faciliter la participation des femmes, certains de ces obstacles à l'inclusion peuvent être surmontés<sup>14</sup>.



De nombreux projets sont signalés dans lesquels les femmes semblent participer pleinement et profiter de l'accroissement des ressources en eau. Ces femmes acquièrent de nouvelles compétences en matière de techniques et de gestion, interviennent de plus en plus dans les décisions prises à la maison et dans la collectivité et mettent à profit des projets concernant l'eau pour obtenir un revenu ou un développement avantageux pour elles-mêmes et pour leurs familles<sup>15</sup>.

Les résultats sont cependant inégaux. Il faut encore obtenir des femmes qu'elles participent réellement à ces projets et que ceux-ci veillent à l'égalité entre les sexes à de nombreux niveaux de la gestion de l'eau. Un bilan de documents d'orientation établis au milieu des années 1990 a montré qu'un nombre appréciable d'entre eux ne mentionnaient toujours pas expressément cette égalité alors que des études antérieures avaient conclu que, faute d'être expressément destinés aux femmes, les projets concernant les ressources en eau bénéficiaient seulement à un petit nombre d'entre elles<sup>16</sup>. La plupart des progrès effectués l'ont été dans des domaines que les planificateurs ont associés plus naturellement aux femmes, notamment l'approvi-

sionnement en eau à usage domestique et l'assainissement. Les essais pour développer le rôle des femmes dans ceux de l'irrigation ou de l'assèchement rencontrent d'autres difficultés, liées notamment à des questions plus générales de droit foncier et de droits d'accès<sup>17</sup>. Au niveau international, les femmes interviennent peu là où il est question d'eau car il s'agit d'un domaine de compétence qui reste encore masculin. Il y a encore largement matière à des activités et à des stratégies conçues pour que les femmes, et non pas seulement les hommes, jouent réellement un rôle utile dans la gestion de l'eau.

Les approches politiques continuent d'hésiter entre la recherche d'efficacité et le souci d'égalité. Si le principe d'une participation accrue des femmes est maintenant généralement accepté dans le secteur de l'eau, les différences entre organisations sont considérables. L'objectif principal demeure l'efficacité de la distribution de l'eau, avant l'auto-

4éeOent taJT0d14.2657 -1.15é 9-1n u in2reste entapés. Pestatimpliencetteles planifions pation accrégies.00uyenant l'eau140t

- Qui prend les décisions concernant les ressources en eau ?
- Des hommes et des femmes différents par l'âge, la fortune, la religion ou la race assument-ils le coût de la gestion des ressources en eau et en retirent-ils des avantages de manière équitable ?
- Comment des approches équitables envers les hommes et les femmes peuvent-elles être institutionnalisées ?



Pour adopter une approche soucieuse d'égalité envers les hommes et les femmes, il faut analyser globalement les ressources et les relations, ainsi que les contextes dans lesquels les gens vivent. Pendant de nombreuses années, dans le « secteur de l'eau » il y a eu l'approvisionnement à usage « *domestique* » (l'eau que l'on boit, qui sert aux lavages et à l'hygiène), l'eau « *de la production* » (principalement pour la production agricole irriguée et aussi pour le gros bétail) et l'eau « *de l'environnement* » (la régulation des crues, la lutte contre la sécheresse, la gestion des mangroves, la gestion des bassins versants, etc.).

Bien qu'il soit admis que la gestion de l'eau doit se faire de manière inté-



mement elles accomplissent un *travail* bénévole *pour la collectivité*<sup>29</sup>. Au sujet du rôle des femmes considérées comme les principales porteuses d'eau, on s'est spécialement attaché à trouver des moyens de réduire le temps consacré au transport de l'eau en rapprochant les ressources en eau des maisons afin d'accroître le temps disponible pour des tâches plus productives ou pour le développement social.

Il est utile d'insister sur le rôle des femmes dans l'économie ménagère et de mettre en évidence le travail accompli par les femmes à la maison pour comprendre les conditions difficiles dans lesquelles il s'exerce. Cependant, pour analyser en détail la situation particulière dans laquelle se trouvent les femmes, il faut comprendre à la fois les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail lié à l'eau et les interdépendances sur lesquelles ces différences reposent. On peut notamment se poser les questions suivantes :

- Qui est chargé du travail concernant l'eau à la maison — ce travail est-il délégué aux épouses jeunes, ou aux adolescents, garçons ou filles, ou bien aux enfants ?
- Qui est en mesure de diriger le travail des autres dans un ménage ?
- Les filles vont-elles plus que les garçons chercher l'eau et, dans l'affirmative, avec quelles conséquences pour leur santé et leur situation sociale ?
- Comment le travail lié à l'eau est-il perçu par les hommes et les femmes, et quelle importance est accordée au travail et à l'effort physique nécessaires ?
- Comment la nécessité de répondre aux différents besoins liés à l'eau et les autres tâches domestiques sont-elles conciliées ?
- Les hommes et les femmes sont-ils rémunérés différemment pour le travail technique ou la gestion qu'ils assurent concernant les ressources en eau ? Qui effectue un travail rémunéré, et qui accomplit un travail bénévole ?
- Comment les divisions du travail en fonction du sexe évoluent-elles face aux changements économiques et écologiques ?

Certaines de ces questions seront examinées dans les chapitres suivants.

Le présent chapitre est consacré aux différences de priorités concernant le temps passé à aller chercher l'eau.

Au sujet de l'eau, il est courant de dire qu'améliorer l'approvisionnement en eau, particulièrement en rapprochant l'eau de la maison et rendant l'approvisionnement plus sûr, c'est modifier la répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Avec un meilleur approvisionnement en eau, les femmes disposent de plus de temps et d'énergie pour des activités de production, y compris des activités génératrices de revenus, pour participer aux décisions de la collectivité, pour préparer de meilleurs repas (et donc avoir des bébés mieux nourris), ou pour libérer les fillettes et les jeunes filles des tâches domestiques et leur permettre d'aller à l'école<sup>30</sup>.

Néanmoins, il faut éviter d'accepter pareilles hypothèses sans le moindre examen critique. Même si l'eau vient de moins loin, les femmes auront peut-être à en rapporter plus, et donc le travail global de collecte de l'eau reviendra au même. Le temps qu'elles économisent, les femmes peuvent être obligées d'en faire autre chose que ce qu'elles voudraient. Elles peuvent ne pas avoir la possibilité de décider ou ne pas pouvoir se procurer les matières premières nécessaires aux activités génératrices de revenu, ou il se peut qu'il n'y ait pas de marché pour de telles activités. Les femmes qui auraient le temps de le faire n'ont peut-être pas la possibilité de participer à des réunions publiques. De plus, le temps gagné par les femmes risque d'être accaparé par d'autres membres de la famille, par exemple des parents ou des beaux-parents.

Ce n'est pas parce que l'approvisionnement en eau sera meilleur que le travail lié à l'eau en sera nécessairement réduit. Des études consacrées au transport et à l'utilisation de l'eau destinée à des usages domestiques en Afrique de l'Est (avec une comparaison entre les chiffres publiés en 1972 et ceux qui ont été recueillis pour une étude complémentaire en 1997) montrent que, malgré le développement des installations, les femmes vont maintenant chercher l'eau *plus loin* et consacrent beaucoup *plus* de temps à ramener l'eau à la maison que dans les années 1970. Les pressions démogra-

phiques, les aléas de l'approvisionnement et les difficultés économiques font aussi que les enfants sont de plus en plus chargés d'aller chercher l'eau et que de plus en plus de jeunes hommes détournent l'eau à usage domestique au profit d'activités commerciales



Une analyse tenant compte de la situation respective des hommes et des femmes contribue à repérer comment les incidences des ressources en eau sur la santé sont ressenties différemment par les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Par exemple, les affections oculaires sont particulièrement courantes dans les régions où l'eau manque et l'impossibilité d'assurer une hygiène satisfaisante est une cause importante de cécité et de trachome chez les enfants. La cécité touche aussi les personnes qui s'occupent principalement des enfants et qui sont en contact avec la maladie, et on pense que c'est la raison pour laquelle les femmes en sont beaucoup plus atteintes que les hommes dans l'ensemble du monde<sup>35</sup>. Le paludisme, maladie liée à l'eau qui provoque une morbidité et une mortalité importantes en Afrique, atteint un nombre de femmes enceintes tout à fait disproportionné. Les femmes enceintes atteintes de paludisme sont plus exposées que les autres à l'anémie, qui à son tour accroît le risque de mortalité maternelle. Les enfants de ces femmes risquent d'avoir un faible poids à la naissance et donc d'être plus vulnérables aux autres infections et maladies<sup>36</sup>.

Un autre exemple des désavantages que subissent les femmes par rapport aux hommes est fourni par l'impact que les travaux liés à l'eau ont sur elles. Les femmes et les fillettes qui transportent l'eau sur la tête exposent gravement leur santé. A la campagne, les gens ont l'habitude de dire que les hommes accomplissent le travail pénible, par exemple défrichent les champs, laissant entendre que le travail des femmes est plus facile. Or les seaux d'eau qu'elles portent sur la tête peuvent peser jusqu'à 40 kg et l'ergonomie de ce portage a montré qu'il nuisait au développement et au bon état de la colonne vertébrale, provoquant

femmes dans les ménages et ce sont donc plus souvent les femmes qui supportent les coûts de construction des toilettes, parfois par opposition aux hommes. Souvent ce sont les femmes aussi qui veillent à la sécurité des enfants dans les toilettes alors que les hommes, cela a été démontré, se soucient beaucoup plus d'avoir assez d'eau (rapportée par des femmes) pour se laver après être soulagés. Les améliorations techniques, par exemple les réservoirs de chasse remplis à la main, que l'on trouve dans les zones urbaines à forte densité de population, peuvent imposer un surcroît de travail aux femmes qui sont obligées d'aller chercher le supplément d'eau nécessaire<sup>42</sup>.

Un certain nombre d'études ont montré que les préférences et les conceptions de chaque sexe sont liées non pas seulement à la situation économique et à la division du travail mais aussi à des principes de moralité et de bonne conduite. Au sujet des lieux d'aisance, les perceptions culturelles de la bienséance peuvent différer aussi selon le sexe. Par exemple, dans certaines cultures, les femmes répugneront à utiliser des toilettes construites de telle façon que leurs pieds dépassent sous la porte ou bien qu'elles puissent être

vues en train d'y entrer. Une femme pourra aussi considérer peu convenable d'utiliser les mêmes toilettes que son beau-père. Eventuellement, les femmes n'auront pas envie d'aller dans des toilettes construites en totale méconnaissance des us et coutumes. La planification technique doit donc tenir compte des différences culturelles concernant ce qui est considéré

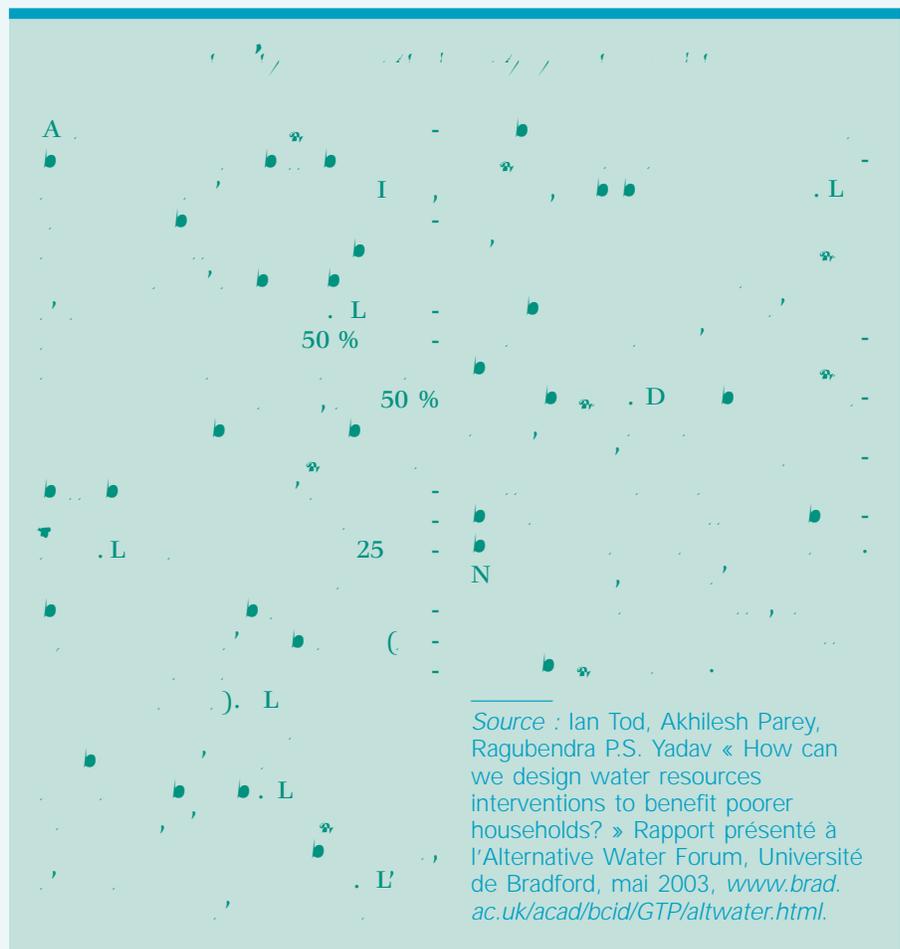
le suites en tot26ux d'aiplé453 Tt ànt(fusanceC. Par ex inu sujet des 583mélioras fvT0.112 Tc

suite de quoi une deuxième brochure a été distribuée montrant à la fois des hommes et des femmes en train de s'occuper des enfants et de l'hygiène. Cette version révisée a eu la préférence à la fois des hommes et des femmes<sup>45</sup>.



Des initiatives politiques récentes ont présenté des approches mues par la demande faisant une part importante à des arrangements de partage des coûts. On pense que les consommateurs, s'ils paient pour avoir des installations bien entretenues, seront incités à s'en servir correctement, auront le sentiment qu'elles sont à eux et abandonneront le comportement dépendant qu'engendre chez eux la fourniture de l'eau par des organismes publics ou les agences de développement. Qu'ils soient tout à fait prêts à payer l'eau après les améliorations, bonne volonté qui est souvent exprimée par les femmes, est considéré comme un signe qu'ils sont davantage disposés à utiliser l'eau et à la gérer de manière durable. Les paiements demandés aux collectivités prennent des formes diverses : participations aux coûts de l'approvisionnement et de l'entretien en espèces (particulièrement dans les villes) ou en nature sous forme de travail (surtout en zone rurale).

Comme tout ce qui concerne la fourniture de l'eau, son paiement a des incidences différentes pour les hommes et pour les femmes. En général, les mécanismes du marché désavantagent les pauvres qui doivent supporter des coûts d'opportunité élevés pour avoir accès à l'eau dans les économies de marché. Les femmes risquent d'être plus désavantagées que les autres car leur travail est généralement moins rémunéré (y compris pour leur travail occasionnel), elles peuvent moins disposer des moyens de production et de l'argent du ménage et peuvent moins facilement vendre leurs produits agricoles sur les marchés<sup>46</sup>. Il se peut fort bien que ce soit à elles de payer l'eau tout comme c'est à elles principalement qu'il revient d'aller chercher l'eau et,



souvent, dans le ménage, on considère que ce sont elles qui sont chargées de l'eau. Cependant les barèmes sont souvent calculés en fonction du revenu des ménages, dont les femmes ne sont pas nécessairement les seules à disposer. Si c'est à elles de payer l'eau sur leur propre argent, d'autres désavantages s'ajoutent à ceux auxquels elles doivent déjà faire face pour obtenir un revenu.

Si les femmes pauvres éprouvent des difficultés réelles à payer l'eau en espèces, le faire en nature, sous forme de travail, n'est guère plus aisé. Eu égard au manque de revenus en espèces, les projets précisent parfois que la collectivité effectuera ses paiements sous forme de travail, en partant du principe que le travail peut être fourni par tous, même par les plus pauvres. Pourtant, les femmes ont du mal à le faire, comme le montre l'exemple ci-dessus dans lequel les femmes encourent des coûts

d'opportunité lorsqu'elles renoncent à un travail non structuré pour apporter leur contribution à la collectivité. Les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, se trouvent dans des situations très différentes lorsqu'il s'agit d'apporter ainsi leur part à des projets. De plus, le temps des femmes est systématiquement sous-évalué, comme le montre l'exemple suivant d'intervention en Inde concernant des ressources en eau destinées au développement rural.

La nature des marchés, qui établit une distinction entre les femmes et les hommes, et le contexte d'inégalités sociales dans lequel ils s'inscrivent conduisent à se demander si faire payer l'eau peut favoriser l'égalité entre les sexes. En faveur d'un tel paiement on peut avancer de puissants arguments d'efficacité et de durabilité. Certains prétendent qu'en tenant compte du point de vue des femmes on pourra annuler les effets négatifs du paiement, voire

les renverser. Par exemple, en ce qui concerne les adductions d'eau en ville, les suggestions suivantes ont été faites<sup>47</sup> :

- Les tarifs seraient modulés et prévoiraient des exonérations pour les très pauvres;
- Les tarifs seraient définis par des commissions mixtes composées d'hommes et de femmes;
- Les femmes recevraient une formation pour pouvoir travailler comme ajusteurs ou plombiers rémunérés;
- Les ménages pauvres pourraient partager des raccordements lorsqu'ils n'ont pas les moyens d'en avoir d'individuels;

comme plus fiables et plus sûres que les hommes, plus soucieuses du bien commun et moins enclines à dépenser l'argent pour elles. Or une analyse par sexe fait apparaître un tableau plus complexe des raisons et des façons dont certaines femmes réussissent à exercer un pouvoir en tant que trésorières. Dikito-Wachtmeister signale que la grande majorité des trésoriers des commissions de l'eau qu'elle a étudiées au Zimbabwe sont des femmes qui craignent que l'argent qu'elles confieraient aux hommes ne serve à acheter de la bière<sup>50</sup>. Elle relève toutefois que les trésorières sont généralement relativement âgées et fortunées et ont des maris qui ne boivent pas et travaillent. Les femmes interrogées ont dit que si une trésorière avait un mari qui travaille, dans le cas où de l'argent était détourné, il pouvait être réclamé au mari. Même s'il est vrai que les femmes sont naturellement plus dignes de confiance et, donc, font de meilleures trésorières, on peut se demander si l'exercice par elles de pareilles fonctions fait nécessairement progresser l'égalité entre les sexes. Dans le village indien étudié par Joshi, Lloyd et Fawcett, la trésorière diligente et dynamique de la commission de l'eau et de l'assainissement était la première à réclamer que la femme du village qui était de basse caste n'ait droit à aucune des prestations découlant du projet<sup>51</sup>.

La solution la plus souvent retenue pour gérer l'eau au niveau local consiste à créer des groupes de consommateurs, des commissions de point d'eau, des associations d'irrigation, etc. Il apparaît qu'en structurant davantage la gestion des eaux par le biais de commissions et de contrats, spécialement de contrats prévoyant une participation accrue des femmes, on obtient davantage de résultats et d'autonomisation. Une analyse décomposée par sexe nous aide à analyser tant les coûts que les avantages d'une participation des femmes à cette gestion ainsi que les façons dont leur participation est utile ou nocive à leur autonomisation de manière plus générale.

La participation aux décisions publiques et aux activités collectives exige

évidemment du temps et du travail, mais elle en épargne aussi. Ces coûts et ces avantages ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Les pauvres pourront trouver prohibitifs les coûts d'opportunité d'une telle participation. Si passer une demi-journée dans une réunion signifie qu'ils doivent renoncer à une demi-journée de travail rémunéré, ils y renonceront probablement. On a aussi noté que les femmes n'ont pas beaucoup de temps, surtout si elles sont pauvres, ce qui freine leur participation.

Lorsque ce sont les hommes qui s'occupent des pompes et des puits, il leur faut beaucoup de temps pour les remplacer, ce qui a conduit à réclamer une participation accrue des femmes. Celles-ci invoquent souvent les limitations que leur culture oppose à leur mobilité pour ne pas assister aux réunions, particulièrement s'il leur faut pour cela parcourir de grandes distances ou sortir le soir. Néanmoins, les femmes exploitent aussi ces règles culturelles à leur avantage pour éviter le travail de gestion. Au Zimbabwe, les membres des commissions de point d'eau composées de femmes répugnent généralement à se déplacer, ce qui leur coûte du temps, de l'argent et de la fatigue, pour aller chercher les réparateurs de pompes ou signaler les pannes aux bureaux de district. Elles prétextent des obligations domestiques, prétendent qu'il n'est pas convenable qu'elles voyagent seules et demandent aux hommes

(jeunes) de se charger de ces démarches pour elles. Ces mêmes femmes n'hésitent cependant pas à se rendre seules à l'église, au marché, aux mariages ou aux enterrements ou à aller rendre visite à de la famille en ville<sup>52</sup>.

Les commissions et associations officielles prennent des décisions publiques et soumettent à des examens contradictoires et transparents les questions d'accès, de distribution et de rationnement. Néanmoins, les faits montrent amplement que, pour survivre, les pauvres, surtout s'il s'agit de femmes, dépendent à ce point de relations de réciprocité qu'ils évitent de participer librement et ouvertement à de telles discussions. Par exemple, les pauvres ont besoin que leurs voisins plus aisés leur confient du travail saisonnier, leur donnent de la nourriture en cas de pénurie alimentaire, leur permettent d'utiliser les moyens dont ils disposent ou leur prêtent des outils ou des ustensiles. De telles relations de dépendance à l'égard du bon vouloir de leurs voisins les dissuadent d'entrer en opposition ouverte avec eux, même en cas de décisions manifestement inéquitables et cette tendance à éviter les



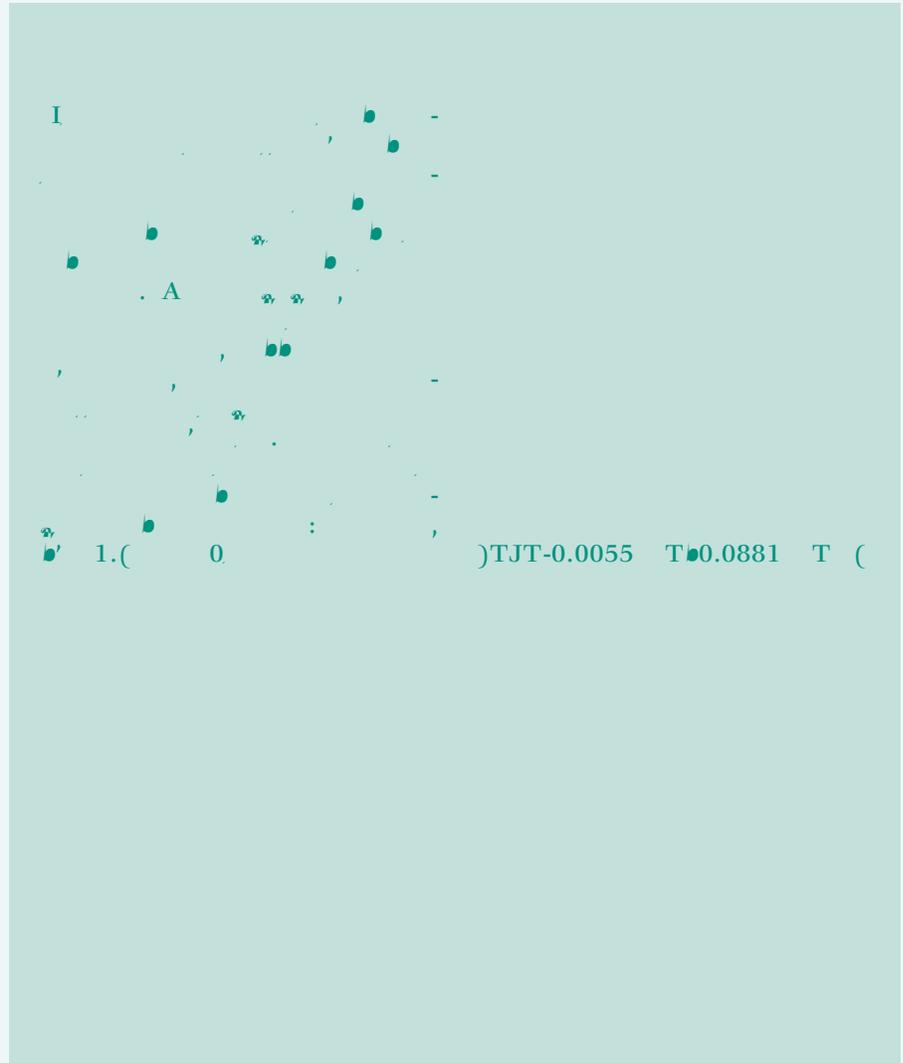
Source : Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's Participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000), p. 221.

conflits est souvent renforcée par une culture qui prône la paix et l'harmonie et punit sévèrement les fauteurs de trouble.

que leurs femmes avaient le moyen de prendre « trop d'eau » parce qu'elles la chargeaient sur des ânes au lieu de la porter sur la tête<sup>54</sup>. Au Zimbabwe, Cleaver a étudié le cas d'un homme qui n'arrivait pas à obtenir que son bétail vienne s'abreuver au point d'eau où les femmes venaient chercher l'eau potable<sup>55</sup>. House constate qu'en Tanzanie les femmes attendent que les hommes aient fini de faire boire le bétail pour prélever l'eau potable<sup>56</sup>. Dikito-Wachtmeister consigne une discussion portant sur l'utilité du travail d'un membre de commission<sup>57</sup>. Cette discussion s'est déroulée non pas en réunion mais au point d'eau où les femmes se réunissaient pour puiser. Joshi, Lloyd et Fawcett ont montré comment des pratiques sociales fondées sur le système de castes interdisaient à une femme de basse caste de venir prendre de l'eau, alors que les lois nationales, les structures villageoises et le règlement du projet le lui permettaient<sup>58</sup>.



Jusqu'à présent, lorsqu'il a été question de travail concernant l'eau, ce que l'on a visé, c'est le bénévolat, sous forme de temps et de travail consacré à la planification, à la construction et à la gestion des ressources en eau. De multiples constatations mettent en évidence une division entre sexes du travail rémunéré et de celui qui ne l'est pas. La participation des hommes prend souvent la forme d'emplois rémunérés, parfois qualifiés, de mécaniciens de pompe, de techniciens de l'eau, de constructeurs de latrines, alors que les femmes sont incitées à se charger des tâches non payées, par exemple de veiller au bon état des pompes ou de participer aux commissions. La participation accrue des femmes uniquement à ce genre de travail risque tout simplement d'encourager la division inéquitable des ressources et des avantages concernant l'eau entre elles et les hommes. C'est la raison pour laquelle certains projets visent spécialement à accroître le nombre des femmes qui travaillent pour eux en échange d'un salaire. Par là on espère que les résultats seront meilleurs et que les femmes deviendront plus autonomes. En forçant des puits, en les entretenant et en vendant l'eau, les femmes peuvent rendre l'approvisionnement plus fiable et améliorer sa gestion. En gagnant leur vie, les femmes servent les objectifs d'autonomisation. Grâce à la formation et à la rémunération qu'elles reçoivent, elles peuvent acquérir plus d'indépendance et de pouvoir à l'intérieur de la



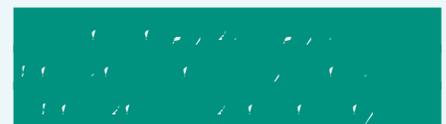
famille et aussi dans la collectivité. Un tel emploi peut avoir des effets secondaires bénéfiques pour la collectivité de manière plus générale.

Pour développer le travail rémunéré des femmes concernant l'eau, il faut

étudier de près ce qui est attendu d'elles, les conceptions de la façon dont elles doivent se conduire et la dynamique des interactions entre elles et les hommes. Le travail qu'elles entreprennent et le cadre dans lequel elles l'accomplissent ont des incidences sur la vie.



Source : Espejo, N., (1993), « Gender and the Management of Drinking Water in Low Income Urban Communities in Latin America », La Haye, Pays-Bas, Centre international de l'eau et de l'assainissement.



Maintenant que l'on comprend la complexité des questions qui entourent

l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'eau, comment en déduire des actions pratiques donnant des résultats tangibles tant du point de vue de l'efficacité que de celui de l'égalité entre les sexes ? Les stratégies visant une pleine participation des femmes obligent à changer les institutions pour faciliter la prise en compte des préoccupations des femmes à tous les niveaux et dans toutes les activités.

Mettre les engagements en pratique est important dans le secteur de l'eau. Bien qu'il soit de plus en plus admis

les résultats d'études faites par des or-

tives et la description des processus, consignées par le personnel de terrain, peuvent contribuer à mettre à jour les dynamiques concernant les inégalités entre les sexes et les utilisations de l'eau, et aussi aider le personnel à mener une réflexion plus critique et à avoir son attention alertée.

En incluant et en examinant systématiquement ces données, ainsi que les enseignements de l'expérience d'application d'approches soucieuses d'égalité entre les sexes, on facilite les évaluations et les analyses d'impact, ainsi que l'enseignement en institutions.

On ne cesse de répéter que, sans formation, l'analyse orientée vers l'égalité entre hommes et femmes ne se généralisera pas dans les organisations. L'objectif n'est pas tant de faire que, dans chaque organisme, tous les membres soient des experts de ce



Forum mondial de l'eau tenu à Kyoto en mars 2003 et indique des liens avec des exposés de politique et les compte rendus de discussions particulières.

## **I d i c a i            l a   i e e c   e d e   c c a i   d e   f e   e d a   l e   e c e   d e   l' e a**

Liste de la Banque asiatique de développement (BASD)  
[http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender\\_Checklists/Water](http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender_Checklists/Water)

Liste de l'Agence australienne pour le développement international (ALUSAID) [http://www.usaid.gov.au/publications/pdf/gender\\_guidelines\\_water.pdf](http://www.usaid.gov.au/publications/pdf/gender_guidelines_water.pdf)

Chancellor F., Hasnig N. et D. O'Neill (1999), « Gender sensitive irrigation design: Guidance for smallholder irrigation development », HR Wellingford, Royaume-Uni, Rapport 143, <http://www.dfid-kar-water.net/w5outputs/gender.html>

Sarah Cummings, Henk van Dam et Minke Valk,  
« Natural Resources Management and Gender: A Global Sourcebook » (Oxfam, Oxford, 2003).

Monica S. Fong, Wendy Wakeman et Anjana Bhushan,  
*Toolkit on Gender in Water and Sanitation: Gender Toolkit, Series n° 2*, (PNUD/Banque mondiale, Washington, D.C., 1996).

Carolyn Hannan et Ingvar Andersson, *A Gender Perspective on Water Resources Management* (ASDI, Stockholm, 1995).

*Rapport genre, eau et développement 2003* : « *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* » (Water, Engineering and Development Center et Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

« A Gender Perspective in the Water Resources Management Sector: Handbook for Mainstreaming » (ASDI, Stockholm, 1997), peut être consulté sur le site : <http://www.sida.se/eng/bistand/warer/gender/general.html>

*Sida's Action Programme for Promoting Equality between Women and Men in Partner Counties: Experience Analysis, Policy and Action Plan* (Stockholm, Suède, Agence suédoise de coopération internationale au développement, Department for Policy and Legal Services, 1997).

Wendy Wakeman, *Gender Issues Sourcebook for Water and Sanitation Projects: Indicators for Gender Issues in Water and Sanitation* [Programme sur l'eau et l'assainissement (PROWWESS) du PNUD et de la Banque mondiale, 1995].

*Mainstreaming Gender in Water Resources Management: Why and How* (Conseil mondial

Organisation des Nations Unies, New York, 2004), peut être consulté en direct sur le site : <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000-natdisasters-e.pdf>

<sup>7</sup> *Conférence internationale sur l'eau douce* (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), GmbH, Bonn, 2001). Un rapport peut être consulté en direct : <http://www.water-2001.de/Conference>

irrigation scheme in northern Tanzania », dans Colin Creighton et C.K.Omari, *Gender, family and work in Tanzania*, Ashgate, Aldershot, 2000, p. 357 à 379.

<sup>25</sup> Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

<sup>26</sup> Vandana Shiva, « Women's water rights », *Waterlines*, vol. 17, n° (1998), p. 9 à 12.

<sup>27</sup> Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), peut être consulté en direct à l'adresse suivante; <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

<sup>28</sup> Angus Graham, « Gender mainstreaming guidelines for disaster management programmes: a principled socio-economic and gender analysis (SEAGA) approach », rapport établi pour la réunion de groupe d'experts tenue sur le thème « Gestion de l'environnement et atténuation des effets des catastrophes naturelles : le point de vue des femmes », Ankara, 6 au 9 novembre 2001. Peut être consulté sur le site [http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/env\\_manage/documents.html](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/env_manage/documents.html)

<sup>29</sup> Caroline Moser, « Gender Planning and Development: Theory Practice and Training » (Londres, Routledge, 1993).

<sup>30</sup> Shibesh Chandra Regmi et Ben Fawcett, « Integrating gender needs into drinking water projects in Nepal », *Gender and Development*, vol. 7, n° (1999), p. 63 à 72.

<sup>31</sup> John Thompson, *Drawers of Water: 30 Years of Change in Domestic Water Use and Environmental Health in East Africa, a Summary Report* (Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, 2001). Peut être consulté sur le site <http://www.earthprint.com> ou <http://www.drawersofwater.org>

<sup>32</sup> Frances Cleaver, « Incentives and informal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

<sup>33</sup> Judith Carney, « Women's land rights in Gambian irrigated rice schemes: Constraints and opportunities », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 325 à 336.

<sup>34</sup> Dean Peacock, « Men as partners: promoting men's involvement in care and support activities for people living with HIV/AIDS », rapport d'experts préparé pour la réunion de groupe d'experts des Nations Unies, Division de la promotion de la femme sur « le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les hommes et les femmes », 21-24 octobre 2003, Brasilia, Brasil. Peut être consulté sur le site <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP5-Peacock.pdf>

<sup>35</sup> Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector*<http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

<sup>48</sup> Voir *Rapport genre, eau et développement 2003 : Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Center, Alliance genre et eau, Loughborough, 2003), bilan de 71 politiques, lois et règlements concernant l'eau, p. 29 à 32, peut être consulté en direct à l'adresse suivante : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

<sup>49</sup> Christine van Wijk-Sibesma, « Gender in water resources management, water supply and sanitation; roles and realities revisited », *Technical Paper No. 33-E* (Croix-Rouge internationale, La Haye, 1998).

<sup>50</sup> Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

<sup>51</sup> Deepa Joshi, Mary Lloyd et Ben Fawcett, « Voices from the village: An alternative paper for the alternative water forum », rapport établi pour l'Alternative Water Forum, Université de Bradford, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2003, peut être consulté sur le site <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/Joshietal.pdf>

<sup>52</sup> Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in Decision-Making Processes in Rural Water Projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

<sup>53</sup> Frances Cleaver, « Moral ecological rationality: Institutions and the management of common property resources », *Development and Change*, vol. 31, n° 2 (2000), p. 361 à 383.

<sup>54</sup> Sustainable Management of Usangu Wetland and its Catchment Project (SMUWC), 2001.

<sup>55</sup> Frances Cleaver, « Incentives and formal institutions: Gender and the management of water », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n° 4 (1998), p. 347 à 360.

<sup>56</sup> Sarah House, « Easier to say, harder to do — gender, equity and water », rapport présenté au Alternative Water Forum, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2003, Bradford Centre for International Development, Université de Bradford. Peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/House.pdf>

<sup>57</sup> Mercy S. Dikito-Wachtmeister, « Women's participation in decision-making processes in rural water projects: Makoni District, Zimbabwe » (Thèse de doctorat, Université de Bradford, 2000).

<sup>58</sup> Deepa Joshi, Mary Lloyd et Ben Fawcett, « Voices from the village: an alternative paper for the alternative water forum », rapport établi pour l'Alternative Water Forum, Université de Bradford, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2003, peut être consulté sur le site : <http://www.bradford.ac.uk/acad/dppc/GTP/Joshietal.pdf>

<sup>59</sup> Ibid.

<sup>60</sup> Rapport genre, eau et développement 2003 : *Gender Perspectives on Policies in the Water Sector* (Water, Engineering and Development Centre, Alliance eau et développement, Loughborough, 2003). Peut être consulté sur le site : <http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report405.07TJ6.65006..5>

**D****L**

Publication phare du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, *l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2004* traite des principales questions liées aux femmes et aux migrations internationales. Les migrations de femmes ont toujours été une composante importante des migrations internationales. Pour comprendre les causes et les conséquences des migrations internationales, il est indispensable de les replacer dans le contexte de l'égalité entre les sexes même s'il est difficile d'évaluer entièrement toutes les incidences des migrations internationales par manque de données à leur sujet. Les femmes migrantes contribuent au développement économique de leur pays de destination ainsi que de leur pays d'origine en rapatriant une partie de leur salaire, en acquérant des compétences nouvelles et en contribuant à l'éducation et aux aptitudes de la génération suivante. Les femmes migrent souvent officiellement en tant que personnes à charge d'autres migrants ou pour aller se marier à l'étranger. Divers instruments internationaux énumèrent expressément ou de manière générale les droits des migrants. Dans de nombreux pays, les lois sur l'émigration et l'immigration volontaires comportent des dispositions discriminatoires qui nuisent à la protection des migrantes. Les femmes et les fillettes réfugiées rencontrent des problèmes particuliers qui nuisent à leur protection juridique et physique. La traite des personnes qui sont contraintes à se prostituer ou à travailler de force est l'une des activités criminelles internationales qui se développe le plus et elle menace de plus en plus la communauté internationale. Les migrations internationales ont une influence sur les rôles des hommes et ceux des femmes et les possibilités qui s'offrent aux femmes dans les pays de destination. Certains pays ont des lois qui sont particulièrement défavorables aux migrantes de même qu'à celles de leurs ressortissantes qui épousent des étrangers. Les migrations peuvent avoir des incidences profondes sur la santé et le bien-être tant des migrantes que des épouses qui restent au pays. *l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2004* analyse les questions essentielles concernant la migration de la main-d'œuvre, la formation et la réunion des familles, les droits des migrantes, des réfugiées et des personnes déplacées, ainsi que la traite des femmes et des fillettes. Elle présente des recommandations dont l'application améliorerait la situation des migrantes, des réfugiées et des femmes victimes de la traite.

Numéro de vente : F.04.IV.4 • ISBN 92-1-130235-8 • Prix : 19,95 dollars

**L C****M**

Ce *Manuel* établi par la Division de la promotion de la femme, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, en collaboration avec l'Union interparlementaire, présente de manière complète un aspect instructif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son pro-

De... ..